

Comité de développement de l'Est de Montréal (CDEM)

Plan d'action 2013-2015

Stratégie : Promouvoir, consolider et favoriser le développement économique, social et environnemental de l'Est de Montréal par sa prise en charge collective

Enjeu 1 – Transport des personnes et des marchandises

<i>Axe d'intervention</i>	<i>Objectif</i>	<i>Action</i>
1.1) Offre de transport collectif et actif	1.1.1) Amélioration de l'offre de transport collectif et actif	1.1.1.1) Faire les représentations nécessaires pour l'amélioration de l'offre de transport collectif dans la région
		1.1.1.2) Faire les représentations nécessaires pour favoriser l'harmonisation des circuits de transport collectif entre les territoires et dans les territoires
		1.1.1.3) Assurer un suivi auprès de la STM pour que l'offre de transport soit actualisée en fonction des besoins de la population et des industries
	1.1.2) Prolongement de la ligne bleue du métro vers l'Est	1.1.2.1) Faire les représentations nécessaires pour affirmer la priorisation de la ligne bleue en se dotant d'un argumentaire fort
	1.1.3) Réfection du boulevard Pie-IX dans la perspective de l'aménagement du SRB	1.1.3.1) Assurer le suivi et la vigie de sa réalisation
		1.1.3.2) Appuyer les plans d'action des arrondissements (Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Montréal-Nord, Rosemont-La Petite-Patrie et Villeray-Saint-Michel-Parc Extension)
	1.1.4) Mise en service du Train de l'Est et réalisation des infrastructures locales	1.1.4.1) Effectuer les suivis requis auprès de l'AMT pour l'intégration des phases restantes jusqu'à la mise en service
		1.1.4.2) Assurer un suivi des plans d'action des arrondissements et des villes
	1.1.5) Modernisation et développement de la rue Notre-Dame	1.1.5.1) Assurer une vigie sur le développement du tracé d'ensemble
		1.1.5.2) Soutenir la mise en place de certaines phases susceptibles d'être réalisées
	1.1.6) Vigie et partage des projets locaux ou régionaux	1.1.6.1) Assurer un suivi des plans d'action des arrondissements et des villes

Comité de développement de l'Est de Montréal (CDEM)

Plan d'action 2013-2015

Stratégie : Promouvoir, consolider et favoriser le développement économique, social et environnemental de l'Est de Montréal par sa prise en charge collective

Enjeu 1 – Transport des personnes et des marchandises (suite)

Axe d'intervention	Objectif	Action
1.2) Fluidité des transports des individus et des marchandises	1.2.1) Amélioration de l'offre de transport collectif et actif	1.2.1.1) Faire les représentations nécessaires pour l'amélioration de la fluidité des transports
		1.2.1.2) Assurer une vigie sur les mesures mise en place pour veiller à la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes
	1.2.2) Aménagement des accès entre le port de Montréal et l'autoroute 25	1.2.2.1) S'assurer que le MTQ a confirmé son intention d'aller de l'avant avec le projet
		1.2.2.2) S'assurer du respect des échéanciers pour sa réalisation selon les ententes conclues entre le Port de Montréal, la Ville de Montréal et le ministère des Transports du Québec
	1.2.3) Prolongement de l'axe Souigny (boulevard de L'Assomption)	1.2.3.1) S'assurer que le MTQ et la Ville de Montréal concluent une entente sur le projet
		1.2.3.2) Favoriser les échanges entre les partenaires pour la définition d'un tracé
	1.2.4) Modernisation et développement de la rue Notre-Dame	1.2.4.1) Assurer une vigie sur le développement du tracé d'ensemble
		1.2.4.2) Soutenir la mise en place de certaines phases susceptibles d'être réalisées
	1.2.5) Vigie et partage des projets locaux ou régionaux	1.2.5.1) Assurer un suivi des plans d'action des arrondissements et des villes

Exemples de projets à considérer

- Réaménagement de la rue Sherbrooke (Montréal-Est et Pointe-aux-Trembles)
- Axe des boulevards Joseph-Versailles, Bourget et Rivière-des-Prairies
- Navette fluviale sur un axe est/ouest
- Viabus de l'Est
- Grandes artères
- Boulevard Saint-Jean-Baptiste

Stratégie : Promouvoir, consolider et favoriser le développement économique, social et environnemental de l'Est de Montréal par sa prise en charge collective

Enjeu 2 – Parcs industriels et zones d'emploi

<i>Axe d'intervention</i>	<i>Objectif</i>	<i>Action</i>
2.1) Zones industrielles	2.1.1) Revitalisation des zones et des parcs industriels	2.1.1.1) Mettre à jour le recensement des zones industrielles et identifier leurs forces et faiblesses
		2.1.1.2) Élaborer une stratégie de relance des parcs industriels et des zones industrielles
	2.1.2) Amélioration de la productivité et de la compétitivité	2.1.2.1) Assurer une vigie commune des facteurs de productivité et de compétitivité
	2.1.3) Attraction, rétention et création d'entreprises et des personnes dans les parcs et zones industriels	2.1.3.1) Faire l'inventaire des expertises
		2.1.3.2) Assurer une vigie commune des facteurs de productivité et de compétitivité
		2.1.3.3) Mettre en place une stratégie visant à promouvoir les forces de la région
		2.1.3.4) Faire les représentations nécessaires pour la mise en place d'incitatifs financiers favorisant la création, la venue et la rétention des entreprises
2.2) Zones d'emploi	2.2.1) Attraction et rétention et création d'entreprises	2.2.1.1) Stimuler la réflexion sur la création de zones d'emploi thématiques (grappes)
		2.2.1.2) Mettre en place une stratégie visant à promouvoir les forces et les spécificités de la région
		2.2.1.3) Faire les représentations nécessaires pour la mise en place d'incitatifs financiers favorisant la création, la venue et la rétention des entreprises et des emplois
	2.2.2) Renforcement du savoir et de l'innovation	2.2.2.1) Favoriser la création de partenariats entre les entreprises, les centres de recherche et les établissements d'enseignement supérieur

Comité de développement de l'Est de Montréal (CDEM)

Plan d'action 2013-2015

Stratégie : Promouvoir, consolider et favoriser le développement économique, social et environnemental de l'Est de Montréal par sa prise en charge collective

Enjeu 2 – Parcs industriels et zones d'emploi (suite)

Axe d'intervention	Objectif	Action
2.3) Pratiques durables des entreprises et des organismes	2.3.1) Adoption de meilleures pratiques durables	2.3.1.1) Recenser et analyser les meilleures pratiques actuelles
		2.3.1.2) Sensibiliser les entreprises et les organismes aux bienfaits de meilleures pratiques durables et en inciter l'adoption
	2.3.2) Réduction de l'impact environnemental des entreprises et des organismes	2.3.2.1) Recenser et analyser les meilleures pratiques actuelles
		2.3.2.2) Sensibiliser les entreprises et les organismes à l'importance de réduire leur impact environnemental

Stratégie : Promouvoir, consolider et favoriser le développement économique, social et environnemental de l'Est de Montréal par sa prise en charge collective

Enjeu 3 – Emploi

Axe d'intervention	Objectif	Action
3.1) Création et maintien des emplois	3.1.1) Amélioration de la connaissance de l'évolution du marché du travail	3.1.1.1) Dresser un portrait des besoins du marché du travail
		3.1.1.2) Assurer une vigie commune des besoins du marché du travail
		3.1.1.3) Promouvoir les besoins du marché du travail par des outils, activités et événements concertés de sensibilisation et de promotion des services, ressources et expertises locales en matière de création et de maintien d'emploi
	3.1.2) Amélioration de la cohésion et de l'accessibilité des services et des ressources	3.1.2.1) Faire l'inventaire des expertises en matière de création et de maintien d'emploi
		3.1.2.2) Mettre en place une stratégie de diffusion des services et des ressources disponibles
		3.1.2.3) Faciliter des partenariats ou des arrimages entre les différentes ressources
3.2) Compétence et qualification des travailleurs et des chercheurs d'emploi	3.2.1) Amélioration de l'employabilité des personnes, notamment celles avec des besoins particuliers	3.2.1.1) Dresser un portrait des ressources locales et régionales de formation et de qualification
		3.2.1.2) Assurer un arrimage entre les besoins de main-d'œuvre et la formation offerte par les ressources de formation et par les établissements d'enseignement et les associations de travailleurs
		3.2.1.3) Mettre en place une stratégie de diffusion de l'offre de services des ressources de formation et des institutions d'enseignement
		3.2.1.4) Favoriser les activités de maillage professionnel, notamment auprès de celles avec des besoins particuliers

Comité de développement de l'Est de Montréal (CDEM)

Plan d'action 2013-2015

Stratégie : Promouvoir, consolider et favoriser le développement économique, social et environnemental de l'Est de Montréal par sa prise en charge collective

Enjeu 3 – Emploi (suite)

<i>Axe d'intervention</i>	<i>Objectif</i>	<i>Action</i>
	3.2.2) Soutien des initiatives de persévérance scolaire	3.2.3.1) Mettre en place un mécanisme de diffusion régionale des actions et des initiatives locales
		3.2.3.2) Favoriser les activités de maillage professionnel, de stages et de développement de la culture entrepreneuriale
3.3) Recrutement des travailleurs	3.3.1) Amélioration de la diffusion de l'information à l'intention des chercheurs d'emploi	3.3.1.1) Dresser l'inventaire des différentes ressources et services locaux de placement
		3.3.1.2) Développer une stratégie de diffusion des services locaux de placement
	3.3.2) Accompagnement des employeurs dans la définition des besoins de main-d'œuvre	3.3.2.1) Faciliter les procédures d'affichage des offres d'emplois pour les entreprises
		3.3.2.2) Dresser l'inventaire des services locaux de soutien au recrutement
		3.3.2.3) Développer une stratégie de diffusion des services locaux de soutien au recrutement
		3.3.2.4) Sensibiliser les employeurs aux apports d'une main-d'œuvre immigrante, ainsi que celles avec des besoins particuliers

Stratégie : Promouvoir, consolider et favoriser le développement économique, social et environnemental de l'Est de Montréal par sa prise en charge collective

Enjeu 4 – Attractivité du territoire et qualité de vie

Axe d'intervention	Objectif	Action
4.1) Attractivité du territoire	4.1.1) Promotion et amélioration de l'image de l'Est	4.1.1.1) Répertorier les besoins locaux et régionaux des entreprises et des industries
		4.1.1.2) Mettre en place une stratégie visant à promouvoir les forces économiques, sociales et environnementales de la région
	4.1.2) Valorisation de l'entrepreneuriat	4.1.2.1) Mettre en place une campagne de sensibilisation visant les jeunes des différents établissements d'enseignement
		4.1.2.2) Promouvoir les programmes d'aide aux entrepreneurs et aux jeunes entrepreneurs
		4.1.2.3) Développer l'Est comme une terre d'accueil pour les nouveaux arrivants, particulièrement ceux de trois ans et moins
		4.1.2.4) Valoriser et encourager la mise en place d'initiatives d'économie sociale
	4.1.3) Développement et promotion de l'offre récréotouristique et patrimoniale	4.1.3.1) Répertorier l'offre récréotouristique et patrimoniale
		4.1.3.2) Mettre en place une stratégie visant à promouvoir les forces récréotouristiques et patrimoniales de la région
		4.1.3.3) Appuyer les initiatives de développement et de promotion de l'offre récréotouristique et patrimoniale
	4.2) Amélioration de la qualité de vie	4.2.1) Amélioration de l'offre de santé

Comité de développement de l'Est de Montréal (CDEM)

Plan d'action 2013-2015

Stratégie : Promouvoir, consolider et favoriser le développement économique, social et environnemental de l'Est de Montréal par sa prise en charge collective

Enjeu 4 – Attractivité du territoire et qualité de vie (suite)

Axe d'intervention	Objectif	Action
	4.2.2) Amélioration de la situation du logement	4.2.2.1) Faire les représentations nécessaires pour la réalisation de projets en matière de logement social
		4.2.2.2) Faire les représentations nécessaires pour la mise en place et la promotion de mesures favorisant l'accès à la propriété familiale
		4.2.2.3) Favoriser les discussions et l'adoption de mesures en matière d'aménagement territorial entre les résidences et les industries
4.3) Développement du tourisme	4.3.1) Développement du pôle olympique (Parc olympique, Espace pour la vie et parc Maisonneuve)	4.3.1.1) Contribuer à la consolidation et à l'uniformisation de l'offre touristique du pôle olympique
		4.3.1.2) Favoriser le développement et soutenir les initiatives visant à faire du pôle olympique une destination de choix pour les touristes
	4.3.2) Développement de l'offre touristique de l'Est de Montréal	4.3.2.1) Répertorier et appuyer le développement de l'offre touristique afin de procéder à une réflexion sur les axes touristiques et récréotouristiques de l'Est de Montréal (dont le tourisme culinaire, patrimonial et la mise en valeur des espaces permettant des activités en plein air et l'accès aux berges et aux îles)
		4.3.2.2) Contribuer à la mise sur pied d'un circuit touristique pour l'Est de Montréal
		4.3.2.3) Mettre sur pied et diffuser une stratégie de promotion de l'offre touristique
		4.3.2.4) Intégrer l'offre touristique avec Tourisme Montréal

Autres points d'intérêt à considérer

- Salubrité des logements et respect de la réglementation municipale à cet effet
- Salubrité et mise à niveau des édifices institutionnels

Stratégie : Promouvoir, consolider et favoriser le développement économique, social et environnemental de l'Est de Montréal par sa prise en charge collective

Enjeu 5 – Décontamination et viabilisation des terrains disponibles

<i>Axe d'intervention</i>	<i>Objectif</i>	<i>Action</i>
5.1) Préservation de la qualité des sols	5.1.1) Sensibilisation des industries et des entreprises sur l'impact potentiel de leurs activités sur la qualité des sols	5.1.1.1) Recenser et analyser les pratiques actuelles dommageables et les actions possibles pour réduire l'impact sur la qualité des sols
		5.1.1.2) Sensibiliser, informer et vulgariser l'information sur les activités ayant un impact potentiel sur la qualité des sols
	5.1.2) Prévention et réduction des contaminations	5.1.2.1) Inciter les industries et les entreprises de toutes tailles à adopter de meilleures pratiques
		5.1.2.2) Accompagner les industries et les entreprises dans l'adoption de meilleures pratiques
		5.1.2.3) Assurer une vigie commune des meilleures pratiques de réduction des contaminations
5.2) Décontamination des sols	5.2.1) Mise en disponibilité et développement des terrains actuellement contaminés	5.2.1.1) Analyser l'état de situation des terrains contaminés pour se doter d'un registre géo-référencé maintenu à jour
		5.2.1.2) Prioriser des zones ou des projets particuliers de décontamination
		5.2.1.3) Assurer une vigie commune des meilleures pratiques de décontamination des sols
		5.2.1.4) Promouvoir et inciter les entreprises à décontaminer leurs sols

Stratégie : Promouvoir, consolider et favoriser le développement économique, social et environnemental de l'Est de Montréal par sa prise en charge collective

Enjeu 5 – Décontamination et viabilisation des terrains disponibles (suite)

<i>Axe d'intervention</i>	<i>Objectif</i>	<i>Action</i>
		5.2.1.5) Faire les représentations nécessaires pour faciliter l'accès aux programmes de décontamination des sols
		5.2.1.6) Recommander des amendements législatifs et réglementaires pour inciter les industries et les entreprises à décontaminer leurs sols
5.3) Viabilisation des terrains disponibles	5.3.1) Évaluation du potentiel et mise en disponibilité des terrains	5.3.1.1) Se doter d'un registre géo-référencé maintenu à jour des terrains privés et publics disponibles au développement et de leurs contraintes de développement
		5.3.1.2) Prioriser des zones ou des projets particuliers de viabilisation
	5.3.2) Amélioration de l'accès aux terrains	5.3.2.1) Faire les représentations nécessaires pour faciliter l'accès à des programmes de viabilisation des terrains par le développement des infrastructures
		5.3.3) Utilisation optimale des terrains